

## Les mercredis

Judo-club de la Mure, la vie à l'école, l'école de s autour de ce slogan que : dans les locaux, mis par la municipalité sous la professeur diplômé d'État. us les mercredis : le années 2004-2003, le es jeunes nés à partir de venir grossir les rangs des en tous les mercredis à es d'Entraigues. ontacter Patrick

## N-OISANS

urge de la falaise, la route fermée à la circulation à 11h 30 et de 13h 30 à 16h

3  
saison 2008/2009  
nes de Bourg d'Oisans  
ède pas 20 ans est  
du forfait 2007/2008 et  
rfaît 2007/2008. Il est  
fait Visalp moyennant un

déposer en Mairie, au plus  
ocuments suivants : copie  
andeur, certificat de  
é de moins de 3 mois, une  
aité (simple ou Visalp).  
04 76 11 12 50.

**A**vec les communes iséroises de Villard-de-Lans, du Sappey-en-Chartreuse, Le Bourg d'Oisans adhère au réseau "Alliance des Alpes", une organisation internationale qui regroupe 286 communes réparties sur l'Arc alpin, depuis la France jusqu'à la Slovénie.

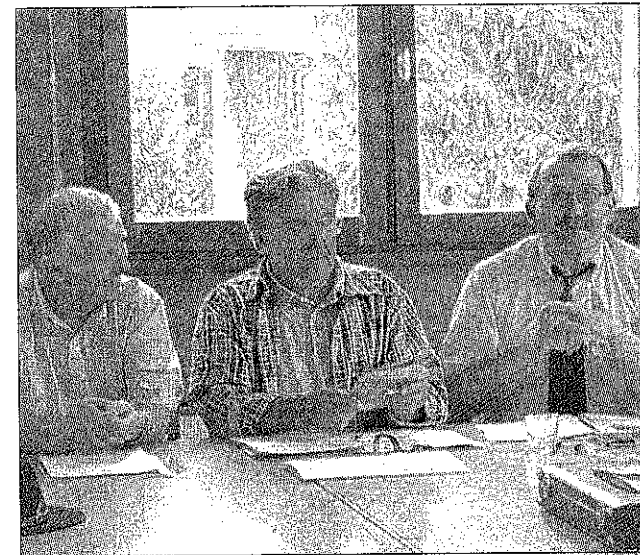
Les élus Bourcats reçoivent lundi en mairie leurs homologues français ainsi que les animateurs du réseau pour une réunion de travail et de rencontre. Roger Caracache, conseiller technique à la Commission Internationale pour la Protection des Alpes (C.I.P.R.A.) a invité les participants à témoigner sur leurs expériences et les projets à venir en matière de développement durable; ils ont abordé aussi les probléma-

tiques qui touchent leurs communes dont le vecteur commun est la spécificité "montagne", en pointant du doigt des sujets comme les filières bois-énergie et bois-construction, l'identité architecturale, la pression foncière exercée sur les agriculteurs.

Concernant Le Bourg d'Oisans, le maintien et le développement de l'agriculture ont été mis en avant. C'est sur ce thème que la commune bénéficie d'ailleurs d'une aide de l'"Alliance" (lire par ailleurs). Cette réunion a permis aux anciens et nouveaux élus de partager des informations et de s'exprimer sur l'organisation et les activités à venir du réseau en France (lire ci-dessous); en particulier, la question de mettre en place un moyen de communi-

cation simplifié entre les différents acteurs et avec les populations locales a été évoquée. L'occasion était également donnée de découvrir Le Bourg d'Oisans et l'Oisans ainsi que ses atouts comme les produits issus de l'agriculture locale qui étaient proposés par les producteurs de l'Oisans autour d'un buffet qui a clos cette rencontre. Parmi les intervenants, on a pu noter la présence d'André Salvetti, maire du Bourg d'Oisans et Joël Giraud, député-maire de L'Argentière-la-Bessée, Joël Giraud, vice-président du Conseil régional PACA et également membre du Comité directeur de l'"Alliance des Alpes".

Didier CAYOL



À droite du maire André Salvetti : Roger Caracache, conseiller technique à la Commission Internationale pour la Protection des Alpes, et Joël Giraud, vice-président du Conseil régional PACA.

## Ferme communale : un projet économique et touristique pour Le Bourg-d'Oisans

**D**ans le cadre du programme «Avenir dans les Alpes» qui soutient les initiatives des communes, Le Bourg d'Oisans bénéficie d'un financement, à hauteur de 10 000 € en provenance de la Fondation Suisse Mava pour la protection de la nature. Cette subvention concerne l'étude de faisabilité pour la création d'une ferme communale liée à un verger conservatoire des espèces montagnardes ainsi qu'à un espace conservatoire animalier.

Ce projet, porté par la mairie en partenariat avec l'A.P.A.O (association de promotion de l'agriculture en Oisans), permettrait la création d'une nouvelle activité économique, en conciliant protection de l'environnement, sen-

sibilisation et animation touristique, avec à la clé création d'emplois.

Les résultats de cette étude, lancée en 2007, devraient être connus en milieu d'année prochaine. Si le projet est viable, il faudra alors trouver un site et des exploitants pour faire démarrer cette activité.

En attendant, l'expérience du verger est déjà d'actualité avec 80 espèces différentes de pommiers et poiriers qui sont soigneusement conservés à La Paute.

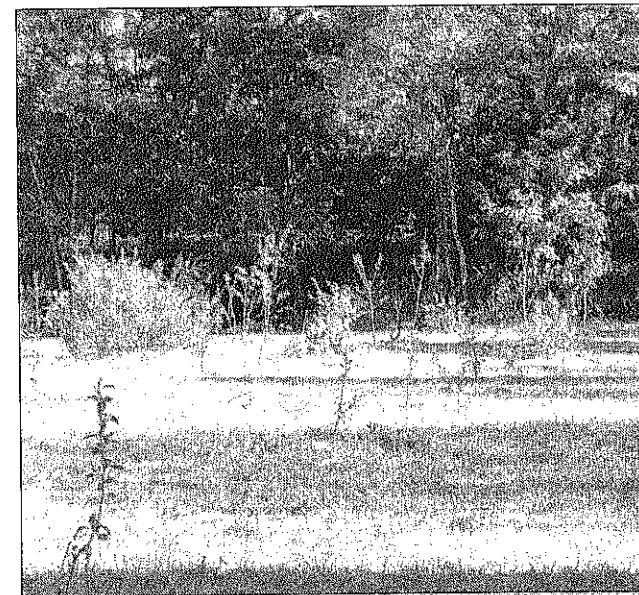
### Une convention alpine pour le développement durable

Créé il y a onze ans, le réseau "Alliance des Alpes" a pour objectif de mettre concrètement en application la Convention alpine.

Cette convention, signée par huit États, vise la sauvegarde de l'écosystème naturel ainsi que la promotion du développement durable des Alpes à travers des thèmes comme l'aménagement du territoire, le tourisme, les transports, l'agriculture... Cela afin d'améliorer la situation écologique, sociale et économique des communes.

Pour ce faire, les communes membres échangent entre elles leurs expériences et leurs savoir-faire. L'Alliance apporte aux élus un accompagnement et aide à trouver des ressources pour mettre en oeuvre leurs projets, venant de fonds Européens ou privés.

D. C.



Le verger des espèces conservées à la Paute pourrait s'agrandir.